

# LA LETTRE MALGANAISE

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022



## LE MOT DU MAIRE

Cher.e.s Malganais.e.s,

Pendant l'été, des petits travaux ont eu lieu à l'école pour améliorer le quotidien des élèves.

Quant à l'aménagement du foyer pour les jeunes, il est bientôt terminé. Sa gestion sera assurée par l'association des p'tits Malganais.

Pour cause de départ en retraite, « Chez Martine » fermera en décembre. Faute de repreneur, la commune travaille, en lien avec le Département (et notamment, le pôle Économie Sociale et Solidaire) sur un projet qui permettrait de conserver un lieu susceptible de remplir les services qu'offrait « Chez Martine ». À ce propos, un questionnaire accompagne la présente Lettre Malganaise. Vos réponses nous permettront de mieux cibler vos attentes. L'idée qui nous anime est de proposer un lieu dans lequel nous puissions faire société et qui soit viable économiquement. Pour ce faire, nous avons besoin de l'engagement du plus grand nombre.

Comme vous avez pu le voir avec l'implantation des panneaux, la mise en œuvre du futur lotissement suit son cours. Il en est de même concernant l'implantation des ombrières photovoltaïques autour de la salle multifonctions.

Nous vous proposons par ailleurs un chantier participatif le samedi 22 octobre prochain. Pour ceux qui veulent donner un coup de main, retenir la date. Les modalités d'inscription et les tâches à effectuer vous seront communiquées ultérieurement.

Bien à vous, toutes et tous,

Etienne BONNIN



## ► A LA UNE

- L'avenir de "Chez Martine"...
- La rentrée des associations

### Réunion plénière Tiers-lieu

Samedi 17 septembre

### Séance Bébés lecteurs

Jeudi 29 septembre

### Questionnaire (Avenir de "Chez Martine")

Réponse jusqu'au 1er octobre

### Election municipale partielle complémentaire

Dimanches 02 et 09 octobre

### AG Comité des fêtes

Vendredi 7 octobre

### Concours photo (Trait d'Union)

Jusqu'au 15 octobre

### Concert Alberi Sonori

Samedi 15 octobre

### Chantier participatif

Samedi 22 octobre

### Réunion Trait d'Union

Samedi 22 octobre

### Soirée organisée par Trait d'Union

Samedi 5 novembre



La mairie sera fermée  
du 19 au 27 septembre inclus.

Mairie de Saint-Maugan

@ saint-maugan.fr 02 99 09 99 25

✉ mairie.saint-maugan@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h

## ► L'AVENIR DE "CHEZ MARTINE" ...

Comme vous le savez peut-être, Madame Chotard, propriétaire du café/restaurant « Chez Martine », prend sa retraite. Depuis 2 ans, elle recherche un repreneur, sans succès. Son départ est maintenant imminent. Pour que le commerce ne ferme pas, la commune envisage de le racheter. Dans cette hypothèse, l'implication des habitants et usagers du lieu serait indispensable pour garantir sa pérennité. Cela permettrait de maintenir un espace de convivialité et de services au sein du village.

Cette éventualité a d'ailleurs déjà été envisagée à travers l'engagement d'un collectif d'habitants porteur d'un projet de tiers-lieu. Ce collectif accompagné par l'association « La Belle Cheum » soutenue par le pôle Economie Sociale et Solidaire du Département pourrait créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Une telle structure permettrait de coordonner et faciliter l'action des personnes engagées dans l'opération. Ainsi les habitants s'impliqueraient tant dans la gouvernance que dans la définition des fonctions du futur lieu.

Pour que le projet se concrétise au plus près de vos attentes et de vos besoins, nous vous remercions de répondre au **questionnaire** ci-joint et de le déposer soit dans la boîte aux lettres de la Mairie, soit « Chez Martine ». Vous pouvez également y répondre en ligne (lien sur le site internet de la mairie ou QR code ci-contre), **jusqu'au 1er octobre**.



Une **réunion plénière** organisée par le collectif qui réfléchit au projet se tiendra le **samedi 17 septembre** à 10 h à la cantine.



## ► LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

### Association des Parents d'Elèves Malganaï (APEM)

Présidents : Jean-Christophe CHASSAGNE (06.80.47.33.68) et Pascal GICQUEL (06.83.78.35.35)

L'association organise tout au long de l'année différentes actions. L'argent récolté participe au financement des projets pédagogiques proposés aux enfants.

### Trait d'Union

Président : Jean-Claude LEFEUVRE (06.74.94.18.36)

Mail : lefeuvre.jeanclaude@wanadoo.fr

Cette association créée en 2007 a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine de Saint-Maugan à travers son histoire et son environnement naturel et bâti. Elle a pour but également de rapprocher les différentes générations grâce à diverses activités proposées au cours de l'année.

Retenez la date du **samedi 5 novembre** pour se retrouver à une animation à la salle multifonctions. Une réunion de préparation aura lieu **samedi 22 Octobre** à 18h00 à la cantine. Toutes les idées seront bienvenues.

L'association organise également un **concours photo** : dès que vous prenez des photos originales ou insolites à Saint-Maugan (faune, flore, paysage, bâtiments, outils, décor typique ...), envoyez-les à Jean-Claude LEFEUVRE (coordonnées ci-dessus) **avant le 15 octobre**. La photo gagnante sera récompensée le 5 novembre.

### Les p'tits Malganaï

Présidente : Coline MASSOT (06.40.95.19.92)

Cette association des jeunes malganaï créée l'année dernière a pour objectif de contribuer à dynamiser la commune en organisant des événements et manifestations (festifs, sportifs, culturels, humanitaires ...). Pour la faire vivre, l'association a besoin de jeunes bénévoles avec des idées. Elle sollicite également l'aide d'adultes pour apprendre aux jeunes à organiser des événements.

Parents et enfants, n'hésitez pas à transmettre vos idées à Coline !

### Comité des fêtes

Le comité des fêtes a été mis en sommeil, faute de repreneur.

Si nous n'avons pas suffisamment de personnes pour avoir un bureau, nous serons dans l'obligation de dissoudre l'association ce qui serait dommage : plus de fête de Pâques, plus de rando ...

Une **AG** aura lieu le **vendredi 7 octobre** à 20h15 à la cantine.

Nous vous attendons nombreux ...

### Club des Gens Heureux

Différentes activités sont proposées : marche (5 à 6 km) , belote, scrabble, jeu de palets, atelier mémoire ...

Contact : René VIGNAIS au 06.15.95.19.72.

### Les Amis de la chapelle de La Paillouais

Cette association nouvellement créée s'est donné pour objectif de sauvegarder ce patrimoine, le valoriser et animer cette petite chapelle qui a été construite en 1889 par l'abbé Rolland, curé de la paroisse. Cette chapelle était incorporée dans des bâtiments scolaires destinés aux filles. Son activité s'est arrêtée en 1945. Les salles de classes et les locaux d'hébergement ont été rachetés et transformés en habitation. Un groupe d'anciennes élèves a l'habitude de se retrouver chaque année et de partager "une tête de veau" chez Martine. Cette année ce sera le 23 septembre.

Les personnes intéressées par cette jeune association peuvent contacter un des membres du bureau :

Président : Jean-Claude LEFEUVRE (06.74.94.18.36)

Trésorier : François De L'ESPINAY (06.61.85.39.11)

Secrétaire : Jocelyne DUVAL (07.87.01.53.68)

### Gym Détente Malganaïse

Renforcement musculaire, cardio, sports collectifs (à partir de 16 ans) - Séances le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle multifonctions.

Cours assurés par un intervenant de l'OCS St Méen-Montauban.

Contact : présidente Michèle LE GALL (06.49.10.78.76)

Reprise des cours le mardi 13 septembre.

### St-Maugan Country Line 35

Séances le jeudi de 19h30 à 22h00 à la salle multifonctions.

Tél. : 07.87.87.82.58 (présidente Marie-Geneviève DEMEE) ou 07.81.17.64.84 (animateur Jorian DELAHAIE).

Mail : saintmaugancountryline35@gmail.com

Site web : saintmaugancountryline35.e-monsite.com

Page Facebook : Saint Maugan Country Line 35

Reprise des cours le jeudi 15 septembre. 2 cours gratuits pour les débutants pour découvrir la country et la line à 19h30. Venez partager notre passion !

### Association Communale de Chasse

Président : Hubert DEMEE (06.74.46.45.90)

A l'approche de l'hiver, l'association proposera un **couscous à emporter** le **samedi 10 décembre**.

## LE COIN DES MALGANAIS

Cette rubrique vous est dédiée si vous recherchez ou voulez proposer un service aux Malganais. Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Maugan.

Cette rubrique permet également de partager des souvenirs de bons moments passés dans notre commune. Voici par exemple quelques images transmises par Françoise LEFRANC de l'exposition de sculptures qui s'est déroulée cet été à l'Atelier du Presbytère.



Pour une parution dans la prochaine lettre de novembre, merci de nous transmettre vos annonces ou documents avant le 15 octobre à l'adresse mail : [communication@saint-maugan.fr](mailto:communication@saint-maugan.fr)

## DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Nous souhaitons une bonne rentrée aux élèves malganais et à leurs professeurs. Voici la répartition pour cette nouvelle année scolaire :

- 12 élèves en classe de maternelle/CP, enseignantes : lundi et mardi Fanny BOUILLARD, jeudi et vendredi ainsi que les décharges de direction Marie SUZUKI.

- 16 élèves en classe de CE1-CE2-CM1-CM2, enseignante Marie GIGAN.

Les activités habituelles proposées par les professeurs sont reconduites cette année : cin'école, bébés lecteurs\* et l'heure du conte. Le grand projet de l'année sera la poursuite du travail engagé l'an passé avec la plasticienne Catherine Duverger et la création d'un char musical.

\* animation lecture pour tous les enfants malganais de 0 à 4 ans, assurée à la bibliothèque de Saint-Maugan en partenariat avec la Com'Com Saint-Méen Montauban (prochaine séance : jeudi 29 septembre à 11h00 - réservation par tél. au 02 99 09 99 25 ou par mail : [biblistmaugan@orange.fr](mailto:biblistmaugan@orange.fr))

## ENVIRONNEMENT

### La pollution numérique : les e-mails. De quoi parle-t-on ?

Lorsque que nous parlons du digital et de ses outils, impossible de ne pas mentionner les e-mails. Difficile de s'imaginer que le numérique, support immatériel bien présent dans nos vies, pollue énormément. Il s'agit d'une pollution qui ne se voit pas. Les e-mails représentent, pourtant, la deuxième utilisation d'Internet la plus courante, après la consultation de sites web ! Selon un rapport de février 2021 de Cleanfox, « si l'Internet était un pays, il serait le sixième plus grand pollueur au monde ». Selon ce même rapport, en 2020, 3,7% des émissions mondiales de CO2 proviennent de la pollution numérique. Concrètement, si aucune action n'est prise d'ici 2025, la pollution numérique devrait arriver au niveau de celle générée par le trafic automobile mondial.

La pollution numérique s'explique au regard de l'itinéraire parcouru par nos mails après avoir cliqué sur le fameux bouton « envoyer ». Le mail repose en réalité sur une logistique matérielle lourde faite de serveurs, routeurs, ordinateurs, requérant beaucoup d'énergie pour fonctionner et se refroidir. Et si envoyer des mails est une pratique énergivore, les stocker l'est également. Selon l'ADEME, conserver un mail pendant un an génère 10g de CO2.

Il existe donc des alternatives responsables pour utiliser internet de façon plus verte. Gardons en tête que la pollution numérique d'un mail est le produit de plusieurs variables : le nombre de destinataires, la présence ou non d'une pièce jointe, la taille de la pièce jointe, le temps de stockage du mail jusqu'à sa suppression. Alors, qu'attendons-nous pour dépoussiérer notre boîte mail et supprimer tout courriel inutile (publicités, spams...)?

<https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/ressources-ademe/>  
<https://information.tv5monde.com/info/pollution-numerique-comment-reduire-ses-effets-au-quotidien-279020>

## LOISIRS & CULTURE

Le coup de coeur  
de la bibliothèque

" Numéro deux "  
de David Foenkinos,  
(éditions Gallimard, 2022)

Vous aimez Harry Potter ? Vous n'aimez pas Harry Potter, vous ne le connaissez pas ? Dans chacun de ces cas, ce livre est fait pour vous !

D. Foenkinos a imaginé la vie de Martin Hill, un jeune londonien qui a dix ans en 1999. L'enfant mène une vie ordinaire jusqu'au jour où il devient myope, et, les hasards s'enchaînant, affublé de lunettes rondes (les seules disponibles dans le magasin suite à une grève), il perd sa baby-sitter, rencontre un producteur sur un plateau de cinéma - son père est accessoiriste - qui lui propose de passer des essais pour le rôle principal du film de la Warner, celui de Harry Potter, un petit sorcier... Martin se révèle brillant, il réussit même à pleurer ! Il commence à rêver, se voit star de cinéma...

Mais un autre acteur est auditionné, Daniel Radcliffe, et finalement, c'est lui qui est retenu. Martin est numéro deux. Il devient jaloux, pense à éliminer son adversaire ... Et il va vivre l'horreur lorsque sort le film, succès planétaire. Martin s'isole. Par ailleurs, son père tombe malade. Ses parents étant divorcés, Martin va aller vivre à Paris avec sa mère...

Le roman oscille constamment entre ces deux pôles, la vie de famille de Martin, souvent difficile, et sa vie face au phénomène Harry Potter, qui le ronge constamment. "Le réel et la fiction, tout se mélangeait dans sa tête". Les années passent, les problèmes restent. Jusqu'à ce que...

Un roman original, où le quotidien côtoie les rêves et les désillusions. Un roman pour tous les lecteurs : nous avons tous, un jour, vécu ce moment où un autre a été choisi.

La bibliothèque existe depuis janvier 1991. Jusqu'au 31 décembre 2021, elle était gérée par l'Association Culturelle Malganaise. En janvier 2022, elle est devenue municipale, le fonctionnement est assuré par des bénévoles. Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus !

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h00 à 18h00 et le vendredi de 17h30 à 19h00. Pour emprunter des documents, une inscription est obligatoire, celle-ci est gratuite. L'inscription n'est pas nécessaire pour la consultation de documents pendant les heures d'ouverture.

Contact : [biblistmaugan@orange.fr](mailto:biblistmaugan@orange.fr)

Suite au succès du spectacle organisé l'an passé à Saint-Malon, l'association Mel et Meu organise de nouveau un **concert** dans le cadre du Festival Le Grand Soufflet. Cette année, ce sera le **samedi 15 octobre à Muël**.



ALBERI SONORI

A 15 h, une rencontre avec les artistes est prévue à l'Antre de l'Eléphant, 3 place de l'église (gratuit).

A 21 h à la salle polyvalente, après une première partie assurée par la **chorale de Concoret**, le groupe **Alberi Sonori** nous fera découvrir les musiques traditionnelles de l'Italie du Sud.

Billetterie sur place, en mairie ou sur le site internet du Grand Soufflet.

Tarif : 8 € (réduit : 6 €)

Restauration sur place.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Election municipale partielle complémentaire

Le conseil municipal a perdu le tiers de son effectif suite aux démissions de cinq élus, intervenues entre le 23 juin et le 07 juillet 2022. La réglementation impose dans ce cas qu'une élection municipale partielle complémentaire soit organisée dans les 3 mois à compter du 07 juillet 2022, date à laquelle le conseil a effectivement perdu le tiers de ses membres. Le préfet a donc ordonné, par arrêté préfectoral du 12 août 2022, une élection municipale partielle complémentaire pour élire cinq conseillers.ères municipaux.ales.

L'élection se déroulera le **02 octobre 2022**. Si besoin, un 2nd tour pourra avoir lieu le **09 octobre 2022** si cinq candidat.e.s ne sont pas élu.e.s au 1er tour.

Dépôt des candidatures à la Préfecture de Rennes : lundi 12, mardi 13 et jeudi 15 septembre 2022. Campagne électorale ouverte du lundi 19 septembre à zéro heure au samedi 1er octobre 2022 minuit.

Le scrutin sera ouvert à 8h00 et clos à 18h00. Le bureau de vote sera situé à la salle multifonctions.

Si vous n'êtes pas disponible pour voter, il suffit de s'organiser en amont et la procuration pourra pallier votre absence.

Depuis avril 2021, vous avez la possibilité d'établir une procuration depuis votre ordinateur ou smartphone via une télé-procédure ([www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)) ; cela vous permet de préparer votre venue au commissariat de police, tribunal judiciaire ou à la gendarmerie pour l'enregistrement définitif. Il reste aussi possible de remplir une procuration papier auprès de ces mêmes instances.

**Attention nouveautés en 2022** : pour établir une procuration, il faudra connaître votre « numéro national d'électeur » ainsi que celui de la personne qui votera pour vous. Ce numéro figure sur la carte électorale. En outre le mandataire pourra être choisi en dehors des électeurs de la commune.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible par le mandant, faute de quoi il est possible que le mandataire ne puisse pas voter à sa place. En effet, compte tenu des délais nécessaires à son acheminement et son instruction ainsi que de prise en compte de celle-ci par la mairie, une procuration reçue trop tardivement ne pourra être enregistrée à temps sur la liste électorale.

### Les travaux en cours

Travaux	Coût HT	Subventions	Taux aides
Restauration partielle de la toiture de l'église	8 981.20 €	Conseil Régional = 2 245.30 € Conseil Départemental = 4 041.54 €	70 %
Aménagement d'un Foyer Jeunes dans les anciens vestiaires de football	12 482.38 €	Fonds de concours de la Communauté de communes = 6 241.19 €	50 %
Création d'un atelier technique communal (réhabilitation d'un bâtiment existant)	15 501.76 €	DETR (Etat) = 6 200.00 € Conseil Départemental = 3 100.00 €	60 %

(Le Conseil Départemental a aussi subventionné la partie acquisition de la propriété Collet à hauteur de 12 000 €).

### Recensement Service National

**Rappel** : Tout.e jeune Français.e dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué.e à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il.elle reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Rendez-vous en mairie ou en ligne ([service-public.fr](http://service-public.fr)). Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents. La démarche est faite par le.la jeune mais s'il.elle est mineur.e, il.elle peut se faire représenter par un de ses parents.

## LES INFORMATIONS DE LA COM'COM



Le **Relais Petite Enfance** propose des **espaces-jeux** (animés par des professionnel.le.s) ouverts aux assistant.e.s maternel.le.s et aux parents : lieu d'animation et d'éveil pour les enfants, espace de socialisation, lieu de rencontre.

Tous les mardis à la salle multifonctions de Saint-Maugan entre 9h30 et 11h30.

(Maison de la Petite Enfance, 1 rue Ernestine Lorand - 35290 Saint-Méen-le-Grand  
02.23.43.26.86 ou 06.44.71.09.44)

### Numéros utiles :

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

N° international d'urgence : 112

N° international d'urgence sms fax : 114

Enedis (urgence) : 09 726 750 35

Véolia eau : 09 69 32 35 29

Responsable de la publication : Etienne BONNIN, Maire de Saint-Maugan,  
14 rue du Morbihan - 35750 Saint-Maugan

Rédaction et mise en page : Commission Communication et information -  
Secrétariat Général de la mairie de Saint-Maugan